





# NOUVEL OUTIL DE DISTRIBUTION ET DE STOCKAGE DES BILLETS

## VOS AVANTAGES

- **Stockage** en toute sécurité des billets à date libre dématérialisés.
- **Comptage et suivi** fiables des stocks. Pertes et ruptures de billets évitées.
- **Choix du mode de remise des e-billets** : par **e-mail** depuis la plateforme ou en **téléchargeant** et imprimant, pour une remise en mains propres.
- **Suivi de l'attribution des billets à vos bénéficiaires**, avec **l'historique** et la possibilité de les rééditer ou les renvoyer<sup>(1)</sup>.

## LES « PLUS »

- Utilisation **simple** et fluide.
- **Accès pour chaque membre** du CSE.
- Solution **technique fiable**.
- **Assistance** de notre équipe commerciale à vos côtés.

Pour en savoir plus, contactez l'équipe commerciale :  
**03 44 62 30 70 - service.commercial@compagniedesalpes.fr**

(1) Non repris, non remboursés, seuls les billets à date libre non attribués à un bénéficiaire pourront être échangés sous conditions dans un délai d'un mois après leur fin de validité.  
 SAS Futuroscope Destination, capital 300 000 €, Site du Futuroscope Jaunay-Clan - 86130 Jaunay-Marigny  
 RCS Poitiers B400 857 090 - Immatriculation IM086100013. Crédit photo : Gloryparis. Décembre 2023.

## FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCÈS À L'ESPACE WEB B2B FUTUROSCOPE

Cet espace web est réservé aux CSE, Collectivités et Associations.

**Cette demande d'accès doit être faite par le responsable du CSE/Collectivité/Association.**

Pour nous permettre de créer votre accès à l'Espace B2B Futuroscope, merci de renseigner le formulaire ci-dessous. Un e-mail vous sera ensuite envoyé pour finaliser votre demande, créer votre mot de passe et découvrir l'Espace B2B Futuroscope (Attention, le mail avec le lien d'activation n'est valable que 7 jours).

**Nom de la structure**

**Code client (vous êtes déjà client, indiquez votre code)**

**Adresse**

**CP**  **Ville**

**Informations de l'utilisateur de l'Espace B2B Futuroscope :**

**Nom**

**Prénom**

**Fonction**

**E-mail (pour recevoir le courriel de validation de la demande d'accès) :**  
@.....

**Informations du signataire de ce formulaire de demande d'accès (si différent de l'utilisateur) :**

**Nom**

**Prénom**

**Fonction**

J'ai lu et j'accepte les **Conditions Générales d'Utilisation** de l'Espace B2B Futuroscope disponibles ci-après.

**Fait à** ..... **Signature :**

**Le** ...../...../.....

**A compléter et renvoyer à l'adresse suivante : Futuroscope Destination, CS 93030, 86133 JAUNAY-CLAN CEDEX ou à envoyer par e-mail à reservations@futuroscope.fr**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont destinées au Parc du Futuroscope, à sa filiale Futuroscope Destination, au groupe Compagnie des Alpes (éditeur de la plateforme B2B) ainsi qu'aux prestataires techniques intervenant dans le fonctionnement du site internet pour vous permettre d'utiliser l'Espace B2B Futuroscope. Pour plus d'informations et pour connaître vos droits sur ces données, vous pouvez consulter les Conditions Générales d'Utilisation de l'Espace B2B Futuroscope disponibles ci-après.

## CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DE L'ESPACE WEB B2B FUTUROSCOPE

L'Espace web B2B Futuroscope (ci-après la « Plateforme B2B Futuroscope ») est un service d'attribution des billets du Futuroscope du Groupe Compagnie des Alpes en SaaS (software as a service), mis à la disposition des personnes morales intervenant dans la distribution de ces billets aux consommateurs personnes physiques (ci-après les « **Bénéficiaires** »).

**Les présentes conditions d'utilisation s'appliquent uniquement à la Plateforme B2B Futuroscope, dédiée aux produits du Futuroscope.** Elles sont applicables, sans restriction ni réserve, aux utilisateurs de la Plateforme B2B Futuroscope, éditée par la Compagnie des Alpes SA, au capital de 25.182.041 € euros, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 349 577 908, ayant son siège social à Paris 50-52 boulevard Haussmann 75009 Paris, représentée par Dominique Thillaud, en sa qualité de Directeur Général (ci-après « **la Société** »). La Société se réserve le droit de les modifier à tout instant, les modifications prenant le cas échéant effet dès leur publication sur le site. Pour les produits des autres sites de loisirs du Groupe Compagnie des Alpes, merci de contacter les services commerciaux des sites concernés.

### 1. Accès à la Plateforme B2B Futuroscope

#### 1.1 Pré requis

L'accès à la Plateforme B2B Futuroscope est réservé aux personnes morales intervenant dans la distribution des billets du Futuroscope (ci-après « **les Utilisateur(s)** »), pour le compte des Bénéficiaires. Les Utilisateurs s'engagent à désigner une ou plusieurs personnes physiques, nommément désignée(s) par leur représentant légal ou toute personne dûment habilitée à cet effet, pour la représenter et accéder à la Plateforme B2B Futuroscope.

Pour pouvoir utiliser la Plateforme B2B Futuroscope, l'Utilisateur doit impérativement disposer : (i) d'un ordinateur, (ii) d'une connexion à l'internet mobile ou une connexion Wifi et (iii) d'une adresse électronique professionnelle valide. Les frais de connexion à l'internet demeurent à la charge de l'Utilisateur.

#### 1.2 Création préalable d'un compte

L'accès à la Plateforme nécessite au préalable l'ouverture d'un compte par l'Utilisateur.

L'inscription se fait auprès du service commercial au 03 44 62 30 70 ou à l'adresse électronique [service.commercial@compagniedesalpes.fr](mailto:service.commercial@compagniedesalpes.fr) et se matérialise par la signature d'un formulaire de demande d'adhésion à la Plateforme et de l'acceptation de présentes conditions générales.

Une fois l'ouverture de compte validée par le service commercial, l'Utilisateur recevra un mail à l'adresse électronique renseignée lors de son inscription, avec un lien d'activation.

Lors de la première connexion, chaque Utilisateur sera invité à saisir son identifiant (l'adresse e-mail renseignée dans le formulaire), et à créer un nouveau mot de passe respectant les règles de sécurité indiquées.

L'Utilisateur est seul responsable de la conservation de la confidentialité de ses codes d'accès, la Société déclinant toute responsabilité en cas d'utilisation de la Plateforme B2B Futuroscope par une personne autre que l'Utilisateur ou par une personne autorisée par lui, disposant de ses codes

d'accès. L'Utilisateur devra immédiatement informer la Société ou le Futuroscope de toute suspicion d'utilisation par un tiers non autorisé de ses identifiants.

Le service commercial se réserve le droit de refuser l'inscription d'un Utilisateur sur la Plateforme B2B Futuroscope, dont les informations se révèlent inexactes, incomplètes ou non conformes aux présentes conditions générales d'utilisation ou pour tout autre motif légitime.

L'accès octroyé à l'Utilisateur est verrouillé aux produits du Futuroscope. En conséquence, si l'Utilisateur souhaite accéder à d'autres sites de loisirs du groupe Compagnie des Alpes, il devra procéder à une nouvelle inscription auprès du service commercial des sites concernés.

### 2. Utilisation de la Plateforme B2B Futuroscope

#### 2.1 Services proposés

La Plateforme B2B Futuroscope permet exclusivement l'attribution, par voie de courrier électronique ou de téléchargement, aux Bénéficiaires des billets d'accès au Futuroscope dans la limite de leurs dates de validité.

L'Utilisateur est informé que, dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme B2B Futuroscope :

- L'attribution d'un billet dont la date de validité est expirée est impossible ;

- Un billet ne peut être attribué qu'à un seul Bénéficiaire. Une fois attribué, il n'est plus possible de modifier l'identité du destinataire du billet émis. En cas d'erreur, l'Utilisateur est invité à contacter le service commercial. En tout état de cause, l'Utilisateur est informé que le premier passage du billet à la borne d'entrée du Futuroscope vaut passage définitif (un seul passage par billet possible).

Le fonctionnement du service d'attribution est décrit sur la Plateforme B2B Futuroscope. Tout autre usage est interdit.

Pour toutes demandes relatives à l'achat, l'échange ou la reprise des produits, l'Utilisateur est invité à contacter le service commercial et à consulter les conditions générales applicables.

L'utilisation de la Plateforme B2B Futuroscope par l'Utilisateur n'est soumise à aucun engagement de durée.

#### 2.2 Mise à disposition de la commande de l'Utilisateur au sein de la Plateforme B2B Futuroscope

Les billets commandés par l'Utilisateur auprès du Futuroscope ne sont pas automatiquement mis à disposition sur la Plateforme B2B Futuroscope pour attribution.

L'Utilisateur doit sélectionner ce mode de mise à disposition des billets auprès du service réservation du Futuroscope, au moment de chaque commande, ou au plus tard avant la sélection d'un autre mode de mise à disposition des produits (l'impression papier par exemple), et après validation des conditions de paiement avec le service commercial.

Les produits commandés sont ensuite inscrits au « stock » de l'Utilisateur au sein de son espace privé sur la Plateforme B2B Futuroscope, et prêts à être attribués en suivant la procédure prévue à cet effet, dans la limite de 20 attributions simultanées par profil de visiteurs pour un même bénéficiaire.

### 3. Responsabilité

#### 3.1 Responsabilité de l'Utilisateur

L'Utilisateur s'engage à utiliser la Plateforme B2B Futuroscope conformément aux présentes conditions générales d'utilisation et aux modalités décrites sur la Plateforme B2B Futuroscope. Toute utilisation frauduleuse ou abusive de la Plateforme B2B Futuroscope est strictement interdite.

La Société pourra procéder, quand bon lui semble, à toute opération de contrôle afin de s'assurer du respect des dispositions des présentes conditions d'utilisation. En cas de suspicion de fraude, d'une tentative de fraude (notamment l'attribution de billets impayés, ou l'attribution multiple d'un même billet), d'un abus et/ ou d'actes de toute nature qui contreviendraient aux dispositions des présentes conditions d'utilisation, la Société se réserve le droit de suspendre ou de supprimer le compte de l'Utilisateur concerné sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait.

En tout état de cause, la Société se réserve le droit de poursuivre, par tous moyens, quiconque contreviendrait aux dispositions des présentes conditions et/ou altérerait le bon fonctionnement de la Plateforme B2B Futuroscope.

#### 3.2 Responsabilité de la Société

La Société ou le Futuroscope ne peut être tenu pour responsable :

- En cas d'inaccessibilité temporaire ou d'une interruption de la Plateforme B2B Futuroscope en raison par exemple du réseau internet ou d'une défaillance des équipements de l'Utilisateur. À cet égard, l'Utilisateur déclare connaître et accepter les caractéristiques techniques et fonctionnelles, ainsi que les limites du réseau internet (en matière d'accès, de disponibilité, d'encombrement, de défaillance, de saturation, de temps de transit, de temps de réponse pour afficher, consulter, interroger ou transférer des données, d'interruption, d'absence de protection de certaines données contre des détournements ou le piratage, de risque de contamination par un virus, etc.) ;

- Du défaut, de la perte, du retard ou d'une erreur de transmission de données indépendant de la volonté de la Société ;

- En cas d'une mauvaise utilisation par l'Utilisateur de ses équipements informatiques pour accéder ou utiliser la Plateforme B2B Futuroscope ;

- En cas de fourniture d'informations erronées, incomplètes ou mensongères de la part de l'Utilisateur que ce soit au titre de ses informations ou au titre des informations des Bénéficiaires ;

- En cas de l'utilisation d'un billet par une autre personne que le Bénéficiaire à qui l'Utilisateur a attribué le billet, le Futuroscope ne procédant pas à un contrôle systématique de l'identité du porteur du billet ;

- En cas d'une violation des présentes conditions d'utilisation de la part de l'Utilisateur.

Par ailleurs, la Société se réserve le droit, à tout moment, sans préavis ni information préalable des Utilisateurs de suspendre ou interrompre la Plateforme B2B Futuroscope notamment en cas de survenance d'un évènement de force majeure ou d'un cas fortuit, de dysfonctionnement imputable entre autres à un virus informatique, une défaillance technique, un bug, une intervention ou une intrusion extérieure et non autorisée sur le système informatique, de fraude ou de tentative de fraude y compris l'utilisation d'un robot permettant de nuire au bon fonctionnement du système d'attribution des billets, ou en cas d'évènement indépendant de la volonté de la Société de nature à affecter ou à compromettre la bonne gestion du service ; et ce, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait.

De manière générale, aucune indemnité ou contre-partie de quelque nature que ce soit ne sera due aux Utilisateurs en cas de suspension ou interruption de la Plateforme B2B Futuroscope et/ou de modifications des présentes conditions générales d'utilisation.

**Il est convenu en tout état de cause que la responsabilité de**

**la Société ou du Futuroscope à l'égard de l'Utilisateur pour tout préjudice pouvant résulter de la fourniture des services via la Plateforme B2B Futuroscope (y compris ceux relatifs aux données personnelles), sera, sauf faute lourde ou dolosive, limitée aux dommages directs et à un montant égal au montant total des produits facturés par le Futuroscope au titre des billets commandés par l'Utilisateur et mis à disposition sur la Plateforme B2B Futuroscope, sur les 12 derniers mois précédant la survenance du fait générateur.**

### 4. Données personnelles

#### Les rôles des parties

Dans le cadre des présentes, la Société et le Futuroscope sont amenés à traiter des données personnelles relatives aux Utilisateurs et aux Bénéficiaires. À l'égard de ce traitement :

- La Société intervient en qualité de responsable de traitement pour l'ensemble des données nécessaires à l'accès des Utilisateurs à la Plateforme B2B Futuroscope, la supervision et le maintien des mesures de sécurité de la Plateforme B2B Futuroscope ;

- Les Utilisateurs sont responsables du traitement des données saisies sur la Plateforme aux fins d'attribuer aux Bénéficiaires leurs billets d'accès au Futuroscope, la Société intervenant pour cette partie exclusivement en qualité de sous-traitant afin de fournir un outil permettant l'attribution des billets vers les Bénéficiaires ;

- Une fois le billet attribué par les Utilisateurs, le Futuroscope procédera à l'émission du billet et à l'accueil du Bénéficiaire le jour de sa visite, en tant que responsable de traitement autonome et au titre de la fourniture du service de loisirs commandé. À l'occasion du téléchargement du billet, le Futuroscope pourra solliciter le consentement du Bénéficiaire à être contacté aux fins de prospection électronique. En cas de refus, les données du Bénéficiaire ne sont ni exportées ni réutilisées par le Futuroscope. Le contenu du message portant le billet appartient à la gestion exclusive du Futuroscope. Chaque partie s'engage à respecter la réglementation applicable en matière de protection des données (notamment le Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016) pour les traitements de données qu'elle exploite en sa qualité de responsable de traitement autonome. Le présent article 4 a également pour objet de définir, conformément à l'article 28 du RGPD, les conditions dans lesquelles la Société, en qualité de sous-traitant et dans le cadre de la fourniture des services de la Plateforme B2B Futuroscope, traite des données à caractère personnel sur instruction de l'Utilisateur, sur la base des données communiquées par les soins de ce dernier.

#### Données collectées par la Société relatives à l'Utilisateur

Les informations recueillies via la Plateforme B2B Futuroscope relative à l'Utilisateur (nom, prénom, adresse e-mail professionnelle) font l'objet d'un traitement informatique destiné à ouvrir le compte de l'Utilisateur et lui permettre d'accéder aux fonctions de la Plateforme B2B Futuroscope.

L'adresse email de l'Utilisateur doit obligatoirement être renseignée par l'Utilisateur lors de la création de son compte. À défaut, l'Utilisateur ne peut pas accéder à la Plateforme B2B Futuroscope.

## Données personnelles que l'Utilisateur fournit sur les Bénéficiaires

En partageant les données personnelles des Bénéficiaires (nom, prénom, adresse e-mail), l'Utilisateur garantit à la Société et au Futuroscope que ces personnes ont été informées de l'utilisation de leurs données personnelles par la Société, de façon concise, transparente, intelligible et facilement accessible, en utilisant un langage clair et simple, et qu'elles ont donné leur accord à ce mode d'attribution de leurs billets. Les Bénéficiaires doivent avoir également été informés par l'Utilisateur qu'ils ont à tout moment la possibilité d'exercer facilement les droits relatifs aux données prévues par le RGPD directement auprès du responsable du traitement. Ces données sont utilisées par la Société et le Futuroscope aux seules fins de l'attribution numérique des billets (à l'exclusion de tout autre finalité, sauf consentement express des personnes concernées de recevoir des messages de prospection électronique).

### Obligations de la Société

Lors de ses missions de sous-traitance, la Société s'engage à :

- traiter les données à caractère personnel téléchargées et utilisées par l'Utilisateur uniquement dans la mesure nécessaire à la fourniture des services de la Plateforme et conformément aux instructions de l'Utilisateur ;

- s'assurer que les employés des Sociétés et du Futuroscope qui sont autorisés à traiter les données à caractère personnel de la Plateforme B2B Futuroscope sont soumis à une obligation de confidentialité ;

- informer l'Utilisateur, si, compte tenu des informations dont il dispose, une de ses instructions de l'Utilisateur enfreint les dispositions du RGPD ou d'autres dispositions françaises en matière de protection des données personnelles ;

- dans le cas de demandes reçues d'une autorité compétente et relatives aux données à caractère personnel traitées sur la Plateforme B2B Futuroscope, à informer l'Utilisateur (à moins que les lois applicables ou l'injonction d'une autorité compétente ne l'interdisent), et à limiter la communication des données à ce que l'autorité a expressément demandé ;

- Sur demande écrite de l'Utilisateur, la Société fournira à l'Utilisateur une assistance raisonnable dans la réalisation d'analyses d'impact relatives à la protection des données dans la mesure où l'Utilisateur est tenu de le faire en vertu de la loi applicable en matière de protection des données, et si une telle assistance est nécessaire et se rapporte aux traitements de données à caractère personnel opérés par la Société ou le Futuroscope. Cette assistance consiste à assurer la transparence des mesures de sécurité mises en œuvre par la Société pour les services délivrés via la Plateforme B2B Futuroscope.

### Durées de conservation définies par défaut

Il est proposé à l'Utilisateur des durées de conservation par défaut des données au sein de la Plateforme B2B Futuroscope afin d'optimiser son fonctionnement. Ces données sont les suivantes :

- Données collectées pour traiter l'attribution des billets : pendant 2 ans suivant l'attribution du billet en affichage sur l'espace personnel de l'Utilisateur au sein de la Plateforme B2B Futuroscope (afin de permettre à l'Utilisateur de procéder aux vérifications nécessaires relatives aux billets émis par la Plateforme B2B Futuroscope, sur une période de 2 ans suivant l'attribution des billets), puis pendant 3 ans supplémentaires en archive par la Société à des fins conservatoires de

l'attribution du billet au bénéficiaire, pour le compte de l'Utilisateur (soit une durée totale de 5 ans).

- Données collectées pour créer et gérer le compte personnel de l'Utilisateur : jusqu'à la suppression du compte personnel de l'Utilisateur ; ou sinon 3 ans après la dernière utilisation de la Plateforme par l'Utilisateur.

- Données collectées pour répondre aux demandes de renseignements, commentaires et réclamations de l'Utilisateur : pendant la durée nécessaire au traitement de ces demandes, commentaires et réclamations.

- Données collectées pour améliorer le service : anonymisation des données et conservation à des fins statistiques.

À l'expiration de ces périodes les données sont automatiquement supprimées ou rendues anonymes (elles ne peuvent donc plus être restaurées), sauf instruction express et écrite de l'Utilisateur de lui restituer ses données, et de les détruire antérieurement à ces délais maximums, ou au contraire d'allonger les durées de conservation.

### Destinataire des données

Les données collectées sont communiquées à la Société et au Futuroscope par l'Utilisateur, ainsi qu'aux prestataires techniques intervenant dans le fonctionnement de la Plateforme B2B Futuroscope.

### Sécurité

Afin de préserver la confidentialité et la sécurité des données personnelles et notamment de les protéger contre la destruction illicite ou accidentelle, la perte ou l'altération accidentelle, ou encore la divulgation ou l'accès non autorisé, la Société prend les mesures techniques et organisationnelles appropriées à assurer la sécurité et l'intégrité des Données Personnelles, conformément aux dispositions légales applicables. À cette fin, la Société a mis en place des mesures techniques (telles que des pare-feu) et des mesures organisationnelles (telles qu'un système d'identifiant et de mot de passe présentant une robustesse répondant aux règles de l'art, des moyens de protection physique, etc.). Malgré nos mesures de sécurité, il est impossible de garantir une sécurité absolue dans toutes les situations. Si vous avez des questions concernant la sécurité de la Plateforme B2B Futuroscope, veuillez nous contacter à l'adresse [privacy@compagniedesalpes.fr](mailto:privacy@compagniedesalpes.fr). La Plateforme B2B Futuroscope et les données qui y sont collectées sont traitées et hébergées sur le territoire de l'Union Européenne. La Société ne pourra transférer les données vers un pays tiers ou à une organisation internationale que sur instructions documentées de l'Utilisateur. Il appartiendra dans cette hypothèse à l'Utilisateur de vérifier préalablement l'existence de décisions d'adéquations ou que les garanties de mise en œuvre des mesures techniques et organisationnelles ou les réglementations relatives à la protection des données personnelles sont suffisantes pour répondre aux obligations issues des législations applicables.

### Violation des données à caractère personnel

En cas de violation de la sécurité portant atteinte aux données de l'Utilisateur en lien avec la Plateforme B2B Futuroscope, la Société s'engage à en informer l'Utilisateur dans les meilleurs délais et s'efforcera de prendre toutes les mesures nécessaires et proportionnées pour neutraliser l'intrusion et minimiser ses impacts, conformément aux règles de l'art.

### Sous-traitance ultérieure

La Société est autorisée à recourir à des sous-traitants ultérieurs pour l'assister dans la fourniture des services de la Plateforme B2B Futuroscope. La liste des sous-traitants

susceptibles d'intervenir dans le cadre des traitements de données à caractère personnel réalisés par la Société pour les besoins de la Plateforme B2B Futuroscope est la suivante :

| Noms                       | Prestations                | Lieux de traitement |
|----------------------------|----------------------------|---------------------|
| Amazon AWS                 | Hébergement                | Union Européenne    |
| Auth0                      | Service d'authentification | Union Européenne    |
| IResa [Editeur FlagSystem] | Solution de billetterie    | France              |

La Société exigera de ses sous-traitants ultérieurs qu'ils se conforment aux mêmes garanties que les présentes conditions générales d'utilisation. La Société sera responsable vis-à-vis de l'Utilisateur de tout manquement à ses obligations qui est causé par un acte, une erreur ou une omission d'un sous-traitant ultérieur. La Société peut autoriser de nouveaux sous-traitants ultérieurs en fournissant un préavis écrit d'au moins 30 jours à l'Utilisateur, et en mettant à jour la liste des sous-traitants au sein du présent document. L'Utilisateur a le droit d'émettre des objections en cas de changement de sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 28 du RGPD. Ces objections doivent être notifiées à la Société dans les trente (30) jours suivant l'envoi de la notification du changement de sous-traitant par la Société, en précisant le motif de l'objection à l'adresse [privacy@compagniedesalpes.fr](mailto:privacy@compagniedesalpes.fr).

Si l'Utilisateur s'oppose à l'autorisation de tout futur sous-traitant ultérieur pour des motifs raisonnables de protection des données, et si la Société n'est pas en mesure de fournir une alternative ou une solution de contournement pour éviter le traitement des Données de l'Utilisateur par le sous-traitant ultérieur faisant l'objet de l'objection dans un délai raisonnable, l'Utilisateur pourra solliciter la fermeture de son compte sur la Plateforme B2B Futuroscope (associée à la restitution de ses données) et convenir avec le Futuroscope d'un autre mode d'attribution des billets.

### Audit

La Société met à la disposition des Utilisateurs, sur demande expresse et écrite, toutes les informations nécessaires pour démontrer la conformité aux exigences du RGPD et mener des audits. Si les informations s'avèrent insuffisantes pour permettre à l'Utilisateur de démontrer que les obligations prévues par le RGPD sont remplies, la Société et l'Utilisateur se réunissent alors pour convenir des conditions opérationnelles, sécuritaires d'une inspection technique sur site, aux frais de l'Utilisateur. En toutes hypothèses, les conditions de cette inspection ne doivent pas affecter la sécurité et les activités de la Société. Toute information communiquée à l'Utilisateur dans ce cadre sera en tout état de cause considérée comme une information confidentielle.

### Vos droits

L'Utilisateur dispose du droit d'accéder aux données le concernant ou concernant les bénéficiaires des billets dont il a saisi les coordonnées au sein de son espace personnel (en sa qualité de responsable de traitement), de les faire rectifier ou effacer, de les transférer ou de les faire transférer à un tiers, d'en obtenir la limitation du traitement ou de s'opposer à ce traitement. La Société se conformera à cette demande sous réserve du respect des obligations légales qui lui incombent, et des instructions écrites qui lui sont remises par les soins de l'Utilisateur.

La Société a désigné un délégué à la protection des données personnelles que vous pouvez contacter pour exercer vos droits, si aucun mécanisme de désactivation n'est disponible

directement (dans les paramètres du compte, par exemple) à l'adresse suivante : [privacy@compagniedesalpes.fr](mailto:privacy@compagniedesalpes.fr)

Le cas échéant, la Société redirigera votre demande vers le Futuroscope.

Dans un souci de confidentialité et de protection des données personnelles, la Société se réserve la faculté de demander un justificatif d'identité avant de répondre aux demandes, et ce conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « Loi Informatique et Libertés », de l'article 92 du décret du 20 octobre 2005 tel que modifié par le décret du 1<sup>er</sup> août 2018, et du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. Il pourra ainsi être demandé de produire la photocopie d'un titre d'identité mentionnant la date et le lieu de naissance et portant la signature de l'Utilisateur. Enfin, l'Utilisateur dispose du droit d'adresser une réclamation à la CNIL s'il estime que ses droits ne sont pas respectés. Les coordonnées de la CNIL sont les suivantes : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, 3, Place de Fontenay, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07, France  
Tél. : +33 1 53 73 22 22 - Fax : +33 1 53 73 22 00  
Site internet : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>

## **5. Modification/suspension/arrêt de la Plateforme B2B Futuroscope**

La Société se réserve le droit de faire évoluer ou modifier, suspendre ou supprimer tout ou partie des éléments et du fonctionnement de la Plateforme B2B Futuroscope à tout moment. Ces modifications seront en vigueur dès leur mise en ligne sur le site [futuroscope-billets.compagniedesalpes.fr](https://www.futuroscope-billets.compagniedesalpes.fr). Aucune modification, suspension ou suppression de la Plateforme B2B Futuroscope n'ouvrira droit à indemnisation des Utilisateurs.

## **6. Loi applicable - Tribunaux compétents**

Les présentes conditions générales d'utilisation sont, quant à leur fond et leur forme, exclusivement régies par le droit français.

Dans le cas où les présentes conditions seraient établies en plusieurs langues, il est expressément entendu que la version française des présentes conditions générales est la seule à faire foi.

En conséquence, en cas de difficulté d'interprétation/d'application de l'une des quelconques dispositions des présentes conditions générales, il conviendra de se référer expressément et exclusivement à la version française. Tout différend né à l'occasion de l'utilisation de la Plateforme B2B Futuroscope fera l'objet d'une tentative de règlement amiable.

## **À DÉFAUT D'ACCORD, LE LITIGE SERA SOUMIS AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS.**

## **7. CONTACT**

Pour toutes questions relatives à l'accès ou à l'utilisation de la Plateforme B2B Futuroscope, ou aux produits/billets, l'Utilisateur est invité à consulter les FAQ (Foires Aux Questions) disponibles sur le site.

En cas d'absence de réponse dans les FAQ à la question de l'Utilisateur, ce dernier est invité à contacter le service commercial au 03 44 62 30 70 ou à l'adresse e-mail : [service.commercial@compagniedesalpes.fr](mailto:service.commercial@compagniedesalpes.fr)